

TERRITOIRES D'INTERVENTION

- Audomarois
- Calaisis
- Boulonnais
- Montreuillois

COMMENT NOUS SOLLICITER ?

• **Handicap** : l'établissement d'accueil du jeune via un appel téléphonique, un mail auprès du Chef de Service de l'équipe mobile

• **ASE** : via transmission de la fiche de liaison (document interne) validée par responsable de secteur ASE. via un appel téléphonique, un mail auprès du Chef de Service de l'équipe mobile qui relaiera auprès de l'ASE.

Avant intervention :

• Organisation d'une rencontre avec le demandeur pour affiner la demande d'intervention.

• Evaluation de la demande en commission d'admission de l'équipe mobile :

- La demande relève de l'équipe mobile : organisation de l'accompagnement.
- Si non : réflexions pour alternative(s) à l'équipe mobile.

LES PROFESSIONNELS

- Directeur de site
- Chef de service coordinateur
- Pédopsychiatre
- Psychologue
- Educateurs



CAZIN PERROCHAUD
association



CONTACTEZ-NOUS

Equipe mobile
Situations complexes

Tél : 07 79 82 59 09

equipemobile@cazinperrochaud.fr

Deux implantations territoriales :

Boulonnais / Montreuillois

12, rue aux Raisins
62600 Berck sur mer

Audomarois / Calaisis

156, rue du Général Leclerc
62370 Audruicq



Equipe mobile

Situations complexes

Equipe mobile

Situations complexes

Dans les champs du Handicap et/ou de la Protection de l'Enfance, de nombreux jeunes présentant des troubles du comportement mettent en échec les modalités d'accompagnement éducatives dites "classiques".

Ces situations complexes conduisent à une forte mobilisation des équipes éducatives et créent des difficultés d'accompagnement tant dans les établissements sociaux et médico-sociaux que chez les assistants familiaux.

C'est dans ce contexte que l'Association Cazin Perrochaud et l'Institut Départemental Albert Calmette ont répondu à la demande de l'ARS et du Conseil Départemental pour la création de ce dispositif.

"la réponse face à une situation de handicap complexe, suppose le rassemblement coopératif de plusieurs compétences et une capacité à les mobiliser dans la durée."

Rapport Piveteau « Zéro sans solution »

LE PUBLIC

- Enfants et adolescents **âgés de 3 à 20 ans en situation complexe**
- **Bénéficiaire d'une reconnaissance MDPH** associée au champ de la protection de l'enfance et/ou du handicap.
- **Accompagnés dans un établissement ou service médico-social** et/ou confiés dans un **service de protection de l'enfance** implanté sur notre territoire d'intervention.

"L'Equipe Mobile intervient en complément des modalités d'accompagnement déjà existantes sans s'y substituer."

NOS MISSIONS

- **Prévenir et éviter la rupture** de parcours.
- **Apporter un appui et un soutien aux Professionnels** (repérage des manques éventuels et des difficultés rencontrées, accompagnement vers une meilleure compréhension de la situation, émergence des compétences, espaces de parole...)
- **Favoriser le lien et la coordination** entre les partenaires impliqués dans la situation.

MODALITES D'INTERVENTION

La période de recueil de données

Tout en amorçant soutien et accompagnement, nous réalisons une analyse écologique de la situation mettant en exergue les facteurs de risque et de protections liés à la personne, à l'environnement social, à l'organisation... pour résumer agir de façon systémique et ainsi mieux maîtriser les enjeux.

Le Plan d'Actions Partenarial

La période de recueil de données peut être alors complétée par un Plan d'Action Partenarial pour impliquer davantage les partenaires, s'appuyer sur les personnes ressources et ne pas se rendre indispensable.

"La clef de voute d'une réponse juste, proportionnée et au service des enfants et adolescents, reste la coordination des interventions de chaque institution"